

COMMUNE DE FERREYRES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN GENERAL D'AFFECTATION SECTEUR DE LA LOCALITE

Approuvé par la Municipalité
le 6 Mars 2015

Syndic A. Viret Secrétaire M.-C. Affolter

Soumis à l'enquête publique
du 15.06.2013 au 14.07.2013

Soumis à l'enquête publique complémentaire
du 03.07.2014 au 04.08.2014

Au nom de la Municipalité

Syndic A. Viret Secrétaire M.-C. Affolter

Adopté par le Conseil général
le 18 Février 2015

Président D. Robert-Nicoud Secrétaire M. Pingoud

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud
- 7 JUL. 2015 -
Lausanne, le 1-9 FEV. 2018

La Cheffe du Département
J. de Quattro

Mis en vigueur le :
19 FEV. 2018

Dossier n° 1448

Version du
(enquête publique) 13.05.2013
(enquête publique complémentaire) 30.06.2014
(Département) 03.03.2015

PLAREL Lausanne

LEGENDE

- coordonnées géographiques moyennes 527'000 / 168'000
- LIMITE DU TERRITOIRE
- ZONE DE CENTRE HISTORIQUE / SECTEUR INCONSTRUCTIBLE
- ZONE D'ACTIVITES ARTISANALES
- ZONE D'INSTALLATIONS (PARA-)PUBLIQUES
- ZONE AGRICOLE
- ZONE AGRICOLE PROTEGEE
- AIRE FORESTIERE - lisière constatée
- AIRE FORESTIERE - lisière indicative
- PLAN SPECIAL LEGALISE
- INVENTAIRE DES MONUMENTS NATURELS ET DES SITES - n° d'identification
- SITE ARCHEOLOGIQUE - n° d'identification
- CONSTRUCTION PROTEGEE - RA NOTE 2
- CONSTRUCTION PROTEGEE - RA NOTE 3
- CONSTRUCTION PROTEGEE - RA NOTE 4
- TERRAINS SUSPECTS D'INSTABILITE - à titre indicatif
- SECTEUR POTENTIELLEMENT INONDABLE - à titre indicatif
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS MAINTENUE du 24 mai 1991
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS NOUVELLE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS RADIEE
- PLAN DE PROTECTION DE LA VENOGÉ, PAC 284
 - PERIMETRE 1 : LES COURS D'EAU, à titre indicatif
 - PERIMETRE 2 : LES COULOIRS DE LA VENOGÉ ET DU VEYRON, à titre indicatif
- ZONE PROTEGEE DES COULOIRS DE LA VENOGÉ ET DU VEYRON



Plan de base établi à partir des données cadastrales fournies par le bureau MOSNI et CAVIEZEL SA, Ing. géomètres officiels, 4 Rue de la Chapelle, 1000 Lausanne. Base cadastrale actualisée par le géomètre breveté, le 30.06.2015. Signature